

**L'Intersyndicale PNC**

**Monsieur Jean-Michel COURTOIS**  
Secrétaire de Section SNPNC-FO AF

**Monsieur Alexandre DUBOC**  
Secrétaire de Section UNSA PNC AF

Roissy, le 14 octobre 2022

Courriel : [jmcourtois.snpnc@gmail.com](mailto:jmcourtois.snpnc@gmail.com)  
[alduboc.unsapnc@gmail.com](mailto:alduboc.unsapnc@gmail.com)

N/Réf. : **AFKL.CH/CL.DA 2022.173**  
V/Réf. : Courrier de l'Intersyndicale PNC du 07/10/22

Messieurs les Secrétaires de Section UNSA PNC AF et SNPNC-FO AF,

A la suite de la réunion de négociation sur l'ACG qui s'est tenue le 7 octobre, vous nous avez adressé un courrier concernant les compositions d'équipage du Boeing 777-300 14J qui s'appliqueraient si nous devons mettre en œuvre une note de direction dans l'attente de finaliser le nouvel accord collectif PNC.

Lors de cette réunion, nous avons réexpliqué la nécessité de maintenir notre compétitivité, en particulier sur nos lignes touristiques exposées à une concurrence particulièrement forte. C'est pour cette raison que nous avons envisagé de réduire d'un PNC nos compositions d'équipage en classe économique sur nos B777- 300 14J, uniquement en dehors des vacances scolaires.

Dans votre courrier, vous nous interpellez sur cette évolution qui conduirait selon vous, à une dégradation des conditions de travail des PNC compte tenu de la densité passagers sur ces vols.

Nous sommes en mesure d'entendre vos remarques sur le sujet, qui font écho à celles des PNC, et nous vous informons par le présent courrier que la note de direction que nous pourrions mettre en œuvre en l'absence d'accord à fin octobre, n'intégrera pas cette évolution sur le B777-300 14J. La composition équipage sur cet avion restera donc inchangée. Le nombre maximum de 50 sièges par PNC pour les cabines W/Y s'appliquera ainsi à l'ensemble de la flotte long-courrier d'Air France.

.../...

N/Réf. : **AFKL.CH/CL.DA 2022.173**

2.

Nous restons bien entendu à votre écoute et vous réaffirmons notre souhait de travailler de manière constructive afin de pouvoir trouver un accord majoritaire pour un nouvel Accord Collectif PNC avec les Organisations Syndicales Représentatives des PNC.

Nous prions d'agréer, Messieurs les Secrétaires de Section UNSA PNC AF et SNPNC-FO AF, l'expression de nos salutations distinguées.



Benjamin SMITH  
Directeur général  
AIR FRANCE-KLM Group



Anne RIGAIL  
Directrice générale  
AIR FRANCE